



EPTB Charente

INSTITUTION INTERDÉPARTEMENTALE POUR L'AMÉNAGEMENT
DU FLEUVE CHARENTE ET DE SES AFFLUENTS



Compte rendu

COMITE DE PILOTAGE N°16 POISSONS MIGRATEURS BASSIN DE LA CHARENTE

Date : 10 décembre 2015

Lieu : EPTB Charente à Saintes (ZI des Charriers)

Participants :

Présents :

ALBERT François, Groupement FDAAPPMA Poitou-Charentes
BLACHIER Philippe, Directeur du CREA
BLANC Eric, CRPMEM Poitou-Charentes
BUARD Eric, CREA
DAVERAT Françoise, IRSTEA
FONTENY Sylvie, CD17, Mission Eau, Service Rivières
GIRARD Jean-Paul, Président de l'ADAPAEF17
LAROCHE Isabelle, Région Poitou-Charentes, Service Biodiversité Eau
LEVINET Célia, Directrice de l'EPTB Charente
MARBOTTE Frédéric, DDTM17
OLLIVIER Nathalie, DDT16
POSTIC-PUIVIF Audrey, EPTB Charente
RAMBAUD Sylvie, AEAG Bordeaux
TALIGROT Stéphane, CD16

Excusés :

ADAM Gilles, DREAL Aquitaine
CROCHET Michel, Président du CRPMEM Poitou-Charentes
DURAND Laurie, CRPMEM Poitou-Charentes
LEMOINE Alain, ONEMA DIR4 Poitiers
LUQUET Jean-François, ONEMA DIR4 Poitiers
MAGNANT Michel, DDT16
NOIREAU Albert, DREAL PC
NORMAND Bénédicte, Direction Environnement et Agriculture CD85
GODINEAU Jean-Claude, Président de l'EPTB Charente
GRACIA Jean-François, CD16
PAUTRET Soizic, CD79
REBOURS Philippe, Président Groupement FDAAPPMA Poitou-Charentes

Le diaporama présenté en séance ainsi que le compte-rendu sont disponibles sur le site Internet de l'EPTB Charente.

Ordre du jour :

- 1/ Bilan des actions 2015
- 2/ Les financements
- 3/ Le programme d'actions 2016-2020
- 4/ Questions diverses

Relevé des discussions :

1/ Bilan des actions 2015

Les comptages à Crouin et les suivis Aloses/Lamproies :

Audrey POSTIC-PUIVIF présente les résultats de la station de comptage de Crouin, ainsi que le suivi des fronts de migration et de l'estimation du nombre de géniteurs des aloses et des lamproies.

► Jean-Paul GIRARD demande si on sera capable un jour de compter les **alosos** sur la Charente.

Eric BUARD répond qu'il est difficile actuellement de réaliser ce type de comptage qui est assez lourd à mettre en place. Quelques observations ont été faites en 2007 par l'ONEMA sur la Charente mais elles restent succinctes. MIGADO et le SMEAG réalisent parfois de tels comptages sur la Garonne et la Dordogne.

Audrey POSTIC-PUIVIF ajoute qu'actuellement le comptage n'est pas un objectif dans le cadre de nos actions, mais que l'on recherche plutôt un indicateur de présence.

Eric BUARD ajoute que la Cellule Migrateurs a pris contact avec des pêcheurs aux carrelets charentais (qui capturent régulièrement des alosos à l'automne) pour essayer d'obtenir des informations complémentaires de présence dans l'estuaire.

Audrey POSTIC-PUIVIF ajoute que la Cellule va participer dans les prochaines années à un projet collaboratif sur l'alose piloté par l'IRSTEA dans lequel des travaux sur les alosos pourront être éventuellement réalisés (voir plus loin).

► Sylvie RAMBAUD demande comment la Charente se situe au niveau du **potentiel d'aloses** en comparaison avec d'autres fleuves.

Audrey POSTIC-PUIVIF répond qu'on est plutôt bon avec une population qui se maintient. Cependant, on a le problème de la non-distinction des 2 espèces à la station de comptage de Crouin. Pour l'instant, on les différencie par la taille mais on a une incertitude assez importante.

François ALBERT ajoute que les chiffres de passage des aloses à Crouin sont relativement importants comparés aux autres stations de comptage françaises. Cependant, il faut relativiser car on n'a pas ou peu observé de reproduction en amont de Cognac. Les 6 000 aloses qui sont montées cette année n'ont pas été retrouvées sur l'amont. On peut penser que l'on est en présence de nombreuses aloses feintes. Dans le prochain programme de la Cellule, un des objectifs sera de travailler sur la répartition des 2 espèces.

► Eric BUARD demande à Eric BLANC quelle est l'espèce la plus retrouvée dans les captures accessoires des pêcheurs maritimes professionnelles.

Eric BLANC répond qu'en ce moment, les pêcheurs de civelles capturent de nombreux alosos sur la Seudre (sûrement aloses feintes), plus que les autres années (surtout il y a 2 semaines, autour du 25 novembre). En ce moment les civelliers sont plutôt sur la Seudre et la Gironde mais pas sur la

Charente. Il ajoute que les années où il n'y a pas de crue sur la Seudre, ils voient du poisson monter, comme cette fin d'année. Par contre, en période de crue, il doit y avoir un problème de qualité d'eau qui fait que le poisson ne monte pas. En Gironde, cela fait 10-15 ans que les pêcheurs n'ont pas vu de grandes aloses.

► Eric BLANC demande s'il y a un moyen de différencier les 2 espèces lorsqu'elles ne mesurent que 5-6 cm.

Audrey POSTIC-PUIVIF répond que non, pas à cette taille à l'œil nu.

Françoise DAVERAT ajoute que la limite est de 3 cm environ à partir duquel on peut compter les branchiospines. En-dessous, il n'est pas possible de les différencier visuellement.

► Françoise DAVERAT remarque que la dévalaison des alosons à cette période est assez tardive.

Eric BUARD ajoute que c'est plutôt au cours de l'automne d'habitude.

► Eric BLANC demande s'il ne serait pas envisageable de mettre en place **une passe à poissons pour les aloses à Ribérou** sur la Seudre étant donné qu'il y a de nombreux alosons dans cet estuaire.

Eric BUARD répond qu'il faut qu'il y ait un bon habitat à l'amont sinon cela n'a pas d'intérêt.

François ALBERT ajoute que des alosons ont été capturées au pied du barrage de Ribérou en août 2015 qui mesuraient une dizaine de centimètres. A la même période, des alosons ont aussi été capturés sur la Charente vers Rouffiac. Ces tailles semblent étonnamment importantes en comparaison avec la bibliographie.

Françoise DAVERAT ajoute que de nombreuses interrogations se posent actuellement sur les dates de ponte et la taille des alosons. Sur la Garonne, des alosons de grande alose ont été retrouvés avec des tailles aberrantes, plus grandes que celles habituellement vues.

Eric BUARD ajoute qu'un individu de 5-6 cm aurait 4 à 5 mois environ, ce serait un poisson de l'année.

Les suivis de la pêche civellière maritime :

Eric BUARD présente les synthèses des résultats des captures de civelles des 2 dernières saisons récupérées auprès du CRPMEM PC.

► Eric BLANC précise que le nouveau **système de déclaration des captures de civelles journalières** avec TELECACIVELLE vient de commencer sur quelques bateaux avant de le lancer avec tous les pêcheurs pour la prochaine saison. Ce système permet aux pêcheurs d'envoyer par sms ses captures journalières sur un serveur. Le CRPMEM PC peut suivre directement les captures via ce serveur.

Eric BUARD ajoute, que depuis 2 ans, chaque pêcheur détient une quantité de civelles maximale pouvant être pêchée.

Eric BLANC ajoute que pour cette saison 2015/2016, chaque navire a une quantité de 40 kgs pour la consommation et 60 kgs pour le repeuplement. Une part de cette quantité destinée au repeuplement par pêcheur, 10 kgs, sera destinée au repeuplement local en Poitou-Charentes. Etant donné qu'il n'y a pas de marché actuellement pour le repeuplement en Europe, le restant ne sera sûrement pas pêché. La France a perdu le marché au détriment de l'Espagne qui s'est développé comme le Portugal et l'Angleterre. Les fortes restrictions françaises limitent ce marché français.

► Eric BLANC revient sur le fait que les forts recrutements observés sur les civelles et les autres poissons (notamment soles) certaines années sont accompagnés de fortes quantités de crevettes grises et se déroulent durant des périodes avec des faibles apports d'eau douce. Les **fortes crues**

correspondent à des eaux de lessivages et détruiraient les alevins. Eric BLANC se demande si on peut faire une corrélation entre les débits, les crues et la présence des alevins en estuaire.

Eric BUARD répond que d'autres organismes ont du se pencher sur la question et que c'est à approfondir.

► Nathalie OLLIVIER répond que les crues en hiver sont des phénomènes naturels. Cette année 2015 a été assez atypique avec de faibles débits.

Eric BLANC ajoute que lorsque les marais exploités par les grandes cultures sont ouverts pour les vider, les pêcheurs à l'aval ne voient pas de poissons.

Sylvie FONTENY répond que ces alevins sont peut-être sur d'autres zones.

Eric BLANC répond qu'il ne pense pas.

► Frédéric MARBOTTE demande si l'efficacité du **repeuplement** sur le Poitou-Charentes est acceptable en comparaison à des références existantes. Qu'en est-il aussi de la mortalité ?

Eric BUARD répond que le repeuplement sur la Charente après 6 mois semble moins bon (13% de recapture de marquées) que celui effectué dans le marais de Brouage (27%). Pour la mortalité, cela dépend des sites.

Philippe BLACHIER ajoute que cela dépend aussi de la qualité du milieu et que depuis le début des déversements, sur notre territoire, il y a de très bons résultats sur les survies après marquage. Pour l'instant, les résultats sur Brouage sont bons et on peut penser que les individus se sont répartis dans le marais.

Eric BUARD continue en présentant le suivi de **l'état de colonisation des jeunes anguilles sur la Charente et la Seudre**. Les jeunes anguilles ont été retrouvées plus haut vers l'amont en 2013 puis le front de colonisation c'est stabilisé en 2015 ce qui semblerait indiquer une plus forte arrivée de civelles dans les estuaires en 2012 et 2013 mais un ralentissement de la progression sur les 2 dernières années. Cependant, les captures par marée de la pêche professionnelles ont été plus fortes durant les 2 dernières saisons.

► Frédéric MARBOTTE demande si cette plus forte montaison est du au plus fort recrutement ou à la plus forte capacité des anguilles à monter.

François ALBERT répond que les 2 raisons sont possibles, c'est-à-dire qu'un fort recrutement combiné à des aménagements sur les rivières et des conditions hydrologiques ont favorisé les déplacements surtout en 2012 et 2013. Par contre, il n'est pas possible actuellement de connaître quelle est la part de chacune de ces composantes. On observe une réelle amélioration de la quantité de jeunes anguilles qui ont colonisé sur les stations mais pas du stock en place, c'est-à-dire les anguilles de plusieurs années. Ce phénomène amène à un vieillissement du stock en place.

► Eric BLANC informe qu'en ce moment (début décembre) il y a très peu de pêcheurs civelliers sur la Seudre car ils sont sur d'autres poissons étant donné le beau temps et sachant que les pêcheurs ont maintenant des quantités de captures. Ils savent qu'ils ont le temps pour utiliser cette quantité de captures. Il ajoute que vu que le recrutement semble bon, il devrait donc y avoir beaucoup de civelles à Saujon à la passe de Ribérou.

François ALBERT répond que la FD17 n'a pas encore lancé de suivi sur la passe en ce moment.

Eric BUARD présente le **suivi global des anguilles sur le bassin versant de la Seudre**, de l'estuaire au marais jusqu'à la partie fluviale en passant par le suivi de la passe à l'année en relation avec la FD17.

► Eric BLANC suggère de bien mesurer la température de l'eau à la passe.

François ALBERT répond que la FD17 le fait de façon journalière durant les suivis.

► Philippe BLACHIER demande si ces suivis peuvent déboucher vers des **propositions de gestion de marais** par exemple.

François ALBERT répond que le premier objectif est de concevoir un protocole de suivi opérationnel des entrées de civelles en marais. L'objectif secondaire est de comprendre la diffusion de civelles dans le marais. Ensuite, on pourrait en effet réfléchir à un mode de gestion pour optimiser les entrées de civelles.

Philippe BLACHIER ajoute que si on constate que de nombreuses civelles entrent en marais mais qu'elles meurent en grand nombre car le milieu est dégradé du fait de l'abandon des fossés à poissons notamment, il n'y aurait alors pas trop d'intérêt pour l'espèce.

Audrey POSTIC-PUIVIF répond que l'objectif principal était de savoir où vont les civelles qui ont échappés à la pêche si on ne les retrouve pas à la passe de Saujon. Effectivement, l'intérêt secondaire sera de voir comment optimiser ces fossés à poissons pour produire des anguilles argentées.

Eric BUARD ajoute que la Cellule est en relation avec le Syndicat de Réhabilitation des Fossés à poissons et ils pourront par la suite être conseillés pour faciliter la gestion de ces marais pour l'anguille. C'est d'ailleurs le cas car la Cellule et le CREA ont déjà collaborés à la mise à jour du cahier des charges de réhabilitation des ouvrages et des linéaires de fossés.

François ALBERT ajoute qu'étant donné que sur la partie fluviale, les nombreux ouvrages et les assecs répétés sur l'amont entraînent une détérioration des habitats, les marais situés en aval représentent des lieux importants à maintenir pour sauvegarder l'espèce.

► Sylvie RAMBAUD demande si des **suivis ont été faits sur les fossés réhabilités** il y a plusieurs années.

Eric BUARD répond que oui. Un bilan montre que les anguilles qui colonisent sont plutôt des individus de taille moyenne (15-30 cm). La recolonisation est assez rapide. En 2 ans, les densités en fossés sont remontées au niveau de la période avant curage des fossés, pour les dépasser l'année suivante.

Philippe BLACHIER ajoute que la difficulté de ces milieux est qu'ils sont ouverts à la mer et que les anguilles entrent et sortent à toute taille. Des essais de marquage avaient été faits sur des civelles mais peu d'individus ont été retrouvés.

► Eric BLANC suggère qu'il serait intéressant de capturer des **anguilles** sur la Charente, la Seudre et en marais et de voir leurs **états sanitaires**.

Eric BUARD répond que des observations sont faites sur l'état physique externe des anguilles, lors des différents suivis, en déterminant les principales lésions. Mais les pathologies internes comme par exemple la présence du parasite *Anguillicola crassus* ou encore des PCB dans la chair ne sont pas analysés. Des analyses PCB ont été faites en marais de la Seudre en 2008 et elles ont montré que les résultats étaient meilleurs que sur des individus capturés en mer.

► Eric BLANC constate que de grosses anguilles jaunes sont observées plus fréquemment sur la Gironde depuis quelques années mais moins d'anguilles argentées.

François ALBERT ajoute que les mêmes choses ont été observées par les pêcheurs amateurs aux engins sur la Charente.

► Sylvie FONTENY demande si de tels suivis peuvent être réalisés sur d'autres marais comme ceux de Rochefort par exemple. Le département de la Charente-Maritime pourrait y participer.

Eric BUARD répond que l'avantage de travailler sur la Seudre est que les différents types d'habitats peuvent être suivis ensemble.

François ALBERT ajoute que sur le marais Nord de Rochefort il y a déjà des suivis réalisés notamment avec des partenaires comme l'UNIMA, l'IRSTEA, l'ONEMA... Après, si on peut comparer le suivi des marais de la Seudre avec d'autres marais, on le fera.

► Eric BLANC ajoute qu'il serait bien de connaître les **captures des pêcheurs amateurs**. Les pêcheurs à la ligne sur le littoral ou en mer ne sont pas partants contrairement aux pêcheurs aux carrelets par exemple.

Jean-Paul GIRARD ajoute que les pêcheurs amateurs aux engins ont obligation de fournir leurs données de captures alors que les pêcheurs amateurs à la ligne n'ont pas d'obligation. Ils doivent simplement avoir leur carnet de captures sur eux et le remplir mais pas le renvoyer.

Frédéric MARBOTTE ajoute qu'il serait peut-être intéressant de lancer sur une année un recueil des carnets de captures des pêcheurs à la ligne et de voir ce qui peut en être déduit, voire de partir sur un secteur très précis et d'essayer d'avoir une estimation des captures.

François ALBERT ajoute que sur la Seudre, avec la FD17, un recueil des informations de pêche à l'anguille a été fait il y a quelques années mais les retours étaient limités. Il faudrait voir avec la FD17 s'il y a possibilité de recommencer.

François ALBERT présente ensuite les **observations faites sur les autres poissons migrateurs** tels les saumons, truites de mer, flets et mulets sur la Charente.

La continuité écologique :

François ALBERT présente le suivi de l'actualisation des aménagements pour la continuité écologique.

► Sylvie RAMBAUD ajoute qu'il y a la Nouère qui est en étude ainsi que la Seudre.

François ALBERT répond qu'en effet, ce sera inscrit sur le bilan 2015.

► Nathalie OLLIVIER demande s'il n'y a pas un **bilan par type d'aménagement réalisé**.

François ALBERT répond que c'est possible. Cependant, toutes les informations ne sont pas similaires et comparables. Des résultats sont déjà disponibles avec par exemple 19% des ouvrages effacés.

Sylvie RAMBAUD trouve que cela représente beaucoup et souhaiterait les connaître.

► Nathalie OLLIVIER ajoute **que l'aménagement de type arasement est intéressant** à montrer et à différencier. Elle ajoute qu'il serait intéressant aussi de savoir quelles sont les démarches qui ont fonctionné ou non pour enrichir le retour d'expériences.

François ALBERT répond que l'information « arasement » n'avait pas été mise en avant car cette information devait passer dans l'indicateur « taux d'étagement ». Mais le calcul du taux d'étagement est long et aujourd'hui seul l'axe Charente a été fait et les affluents sont en cours de calcul.

François ALBERT suggère de faire cette différenciation, avec les arasements, sur un secteur ou alors sur les cours d'eau de liste 2.

Nathalie OLLIVIER ajoute qu'au fur et à mesure, on constate que l'arasement devrait plus être mis en avant comme une solution intermédiaire entre l'effacement et l'aménagement de passes.

Sylvie RAMBAUD ajoute qu'il faudrait, en effet, bien montrer quels sont les aménagements qui sont réalisés, notamment sur des rivières avec de nombreux bras et moulins et des problèmes d'artificialisation.

► Nathalie OLLIVIER suggère qu'il serait intéressant de voir qu'elle est l'amélioration sur les habitats ou les poissons selon le type d'aménagement réalisé.

François ALBERT répond qu'il y a déjà ce type d'information sur des sites précis dans les recueils d'expériences nationaux mais aussi sur le territoire avec les guides que l'on a produit à la Cellule.

Nathalie OLLIVIER ajoute qu'il serait bien de **suivre quelques ouvrages dans le temps et de valoriser ce qui a fonctionné ou non.**

► Frédéric MARBOTTE revient sur l'idée des effets cumulés des dispositifs de franchissement sur les poissons.

Sylvie RAMBAUD répond que c'est connu au niveau national et que certaines régions le prennent bien en compte.

Frédéric MARBOTTE ajoute qu'ils sont vraiment en recherche de cette information pour pouvoir prioriser certains aménagements.

François ALBERT ajoute que, sur le bassin de la Loire, ils ont montré qu'après 5 passes à poissons, les aloses ne passent quasiment plus.

Nathalie OLLIVIER ajoute que dans le cadre du SAGE Vienne, la DDT16 a demandé à certains propriétaires de barrages hydroélectriques d'effacer/araser des seuils sur d'autres sites, en compensation du maintien de leur barrage. La question de fixer **un taux d'étagement dans le SAGE Charente** par exemple a donc une importance.

► Sylvie RAMBAUD demande si on peut actuellement avoir un chiffre de taux d'étagement sur les 3 bassins, Charente, Seudre, Boutonne.

François ALBERT répond qu'il est possible de le faire sur la Boutonne et la Seudre.

Audrey POSTIC-PUIVIF ajoute que c'est un travail très long. La difficulté d'avoir une liste ROE à jour et bien organisée reste d'actualité.

► Sylvie RAMBAUD précise qu'une démarche a été lancée par l'Agence avec l'ONEMA et l'UFBAG pour actualiser les bases de données ROE en collaboration avec les CATER et les FD. Sur la Gironde, ils ont réunis les techniciens rivières, la Cater et les FD pour présenter les fiches par ouvrages pour que les techniciens fournissent leurs données sur leurs ouvrages.

François ALBERT répond que c'est en cours sur notre territoire aussi. Sur le bassin Charente, avec Charente Eaux et l'ONEMA, il a été plutôt envisagé que ce ne soit pas les techniciens qui remplissent mais plutôt les Cater. Les FD 16 et 17 ont proposé de suivre les « zones blanches » sans infos. Il faudra ensuite réunir tout le monde et se former au logiciel GEOBS.

Sylvie RAMBAUD suggère qu'il faudrait que les responsables se rassemblent au premier trimestre 2016.

Nathalie OLLIVIER ajoute qu'il faudrait déjà se concentrer sur les ouvrages de la liste 2.

François ALBERT répond que c'est prévu. La Cellule va piloter cette animation et programmer la prochaine réunion devant permettre de définir la stratégie au premier semestre 2016. Il est déjà en contact avec Sylvie JEGO de l'Agence et Mélanie TUAL de l'ONEMA.

François ALBERT continue en présentant les **différents projets d'aménagements.**

► Sylvie FONTENY ajoute qu'il y a des projets aussi sur la Seugne et la Boutonne.

► Sylvie RAMBAUD ajoute qu'elle a demandé au technicien de rivières de la Seudre, s'il peut demander au bureau d'étude de remplir directement GEOBS durant leurs passages sur le terrain

pour la mise en place des futurs projets. Les bureaux d'étude peuvent être formés gratuitement à GEOBS.

Les tableaux de Bord :

Eric BUARD poursuit en présentant les actualités liées aux tableaux de bord notamment le site Internet, la construction des indicateurs et le bilan du questionnaire de consultation du site.

La communication :

Audrey POSTIC-PUIVIF continue avec les outils de communication. Le prochain bulletin (n°14) ne sera pas publié en janvier 2016 mais plutôt en juin 2016. Le thème principal sera le prochain programme 2016-2020.

Dans ce futur programme, il est prévu de ne faire qu'un **bulletin par an**.

- ▶ Sylvie RAMBAUD suggère d'évoquer régulièrement la **continuité écologique**.
- ▶ Nathalie OLLIVIER ajoute qu'il serait aussi intéressant de montrer les dynamiques qui ont fonctionné ou non dans les projets aménagements pour la continuité écologique.
- ▶ Philippe BLACHIER demande s'il y a moyen d'avoir un retour sur les bulletins actuellement diffusés.

François ALBERT répond que cela avait été évoqué et que la Cellule avait envisagé de le faire pour le bulletin n°13 avec un coupon-réponse à renvoyer. Cependant, l'agence de communication a répondu que ce principe ne marchait pas.

- ▶ Nathalie OLLIVIER demande s'il n'est pas possible d'ajouter un questionnaire en ligne avec un lien sur le bulletin.

Célia LEVINET répond que cela ne marche pas vraiment.

- ▶ Sylvie RAMBAUD demande s'il n'est pas intéressant de mettre les résultats de l'enquête sur le tableau de Bord.

François ALBERT répond qu'un résumé a été fait dans le dernier bulletin. Il ajoute que dans le cadre de la mise en place de la newsletter en 2016, on pourra faire un lien vers un questionnaire sur les outils de communication.

- ▶ Sylvie RAMBAUD suggère l'idée de faire des zooms sur les espèces par bulletin.

▶ Nathalie OLLIVIER explique qu'elle a fait de nombreuses images sur l'aménagement du barrage de Lavaud sur la Tardoire (commune de Montbron) et qu'il faudrait faire quelques choses avec, comme un film ou un montage par exemple pour sensibiliser les acteurs locaux. D'ailleurs, cet aménagement est considéré plutôt comme un arasement car il reste encore le socle.

Sylvie RAMBAUD ajoute que s'il est franchissable alors l'AEAG le considèrera comme un effacement.

François ALBERT reprend l'exemple du clapet du buisson sur l'Antenne et du Pérat sur le Né qui sont considérés comme des effacements alors que ce sont des arasements car le point dur de l'ancien ouvrage est conservé, c'est la partie mobile du clapet qui a été enlevée.

2/ Les financements

Audrey POSTIC-PUVIF présente les budgets 2014-2015 puis la réalisation des actions 2015 au 31 octobre 2015.

Elle présente ensuite le budget prévu pour le prochain programme d'actions 2016-2020.

► Isabelle LAROCHE rappelle que si une demande coordonnée de subventions doit être faite à la Région pour 2016, il faudra déposer le dossier avant le 31 décembre 2015.

Audrey POSTIC-PUVIF précise qu'il est prévu de faire une demande à l'Europe et à l'AEAG sans avoir la nécessité d'apporter un autofinancement.

► Sylvie RAMBAUD ajoute que l'Agence de l'Eau soutiendra la Cellule dans son nouveau programme 2016-2020 dans les mêmes conditions que 2015. Pour 2016, les taux maximums de l'AEAG seraient de 70% pour l'animation, 60% pour les suivis et 50% pour la communication.

► Philippe BLANCHIER demande si, sur ce qui a été soldé, est-ce qu'on s'y retrouve entre le cout éligible et le cout réel.

Audrey POSTIC-PUVIF répond qu'actuellement, seule l'année 2014 a été soldée sur la demande faite au FEDER pour les années 2014-2015, et qu'à l'époque le CREEA était « prestataire ». On attend le retour de service instructeur. Jusqu'à présent, sur les années passées les dépenses réelles correspondent aux dépenses prévisionnelles et éligibles.

3/ Le programme d'actions 2016-2020

François ALBERT présente les actions du prochain programme.

Il commence par évoquer le **projet de collaboratif de recherches sur les Aloses** avec l'IRSTEA.

► Françoise DAVERAT fait un rappel du projet en précisant qu'elle ne sait pas encore s'il sera financé par l'AEAG. L'idée générale du programme est de voir l'impact du changement climatique sur les 2 espèces d'aloses. Peuvent-elles s'adapter au changement de température ? A la base, le projet est plus ciblé sur la Dordogne et la Garonne mais il a été ouvert à la Charente et l'Adour notamment, en fonction des données disponibles. La compréhension de l'hybridation prend une part importante dans le projet. Dans ce cadre, une thèse en économie de l'environnement est aussi en cours sur les effets de la pêche récréative sur l'alose. Les actions couvrent tout le cycle de vie des aloses de la mer à la rivière.

Audrey POSTIC-PUVIF ajoute qu'il y a aussi une action sur les suivis des aloses en mer.

Françoise DAVERAT répond que cette action est en suspend suite à l'incertitude des financements de l'AEAG. Sinon, un projet INTEREG est en projet aussi avec les aires marines protégées.

► Nathalie OLLIVIER demande s'il y aura un volet sur la **qualité de l'eau** pour les aloses.

Françoise DAVERAT répond que oui. Une collaboration est envisagée avec le Canada sur le suivi de la qualité des reproductions sur des frayères différentes.

Sylvie RAMBAUD ajoute que l'AEAG semble être en accord avec les actions sur les aloses mises en place par la Cellule Migrateurs.

Françoise DAVERAT répond qu'au niveau de la Recherche, le positionnement n'est pas le même avec des échelles temporelle et spatiale plus importantes. Les modalités de financement ne sont pas les mêmes.

► Eric BLANC constate que pour les aloses, la mise en place du moratoire n'a pas changé grand chose. On ne dispose plus des informations des pêcheurs pour savoir comment cela évolue. Il pense qu'il faut continuer à réaliser des suivis sentinelles chaque année. Il aurait fallu réguler la pêche plutôt que de tout fermer.

Françoise DAVERAT ajoute que des suivis existent notamment celui des alosons en estuaire pour savoir s'ils arrivent à le traverser.

François ALBERT poursuit en présentant les **grandes actions du futur programme**.

► Sylvie FONTENY demande pourquoi la dévalaison des anguilles argentées n'est pas étudiée.

Audrey POSTIC-PUVIF répond que de tels suivis ne sont pas envisagés car nécessitant de gros moyens et les rivières du territoire n'ont pas été retenues dans le cadre des rivières index (monitoring du Plan de Gestion Anguille). Cependant, si des informations sont disponibles, elles ne manqueront pas de figurer notamment dans les tableaux de bord. De plus, ce programme n'est pas figé et des actions peuvent être ajoutées au cours du programme.

► Sylvie RAMBAUD remercie la Cellule d'avoir pris en compte les demandes faites par l'AEAG notamment sur la continuité écologique. Il serait bien, chaque année, de faire un focus sur un bassin par exemple ou sur des objectifs d'aménagements atteints ou non.

François ALBERT répond que la carte bilan présentée dans le document permettra d'aiguiller les futurs projets d'aménagements.

Nathalie OLLIVIER ajoute qu'il serait important pour les décideurs des aménagements de se diriger vers un objectif global par portion de cours d'eau.

Frédéric MARBOTTE rappelle l'importance des indicateurs de suivi.

4/ Questions diverses

Audrey POSTIC-PUVIF annonce qu'un documentaire sur le fleuve Charente et notamment les poissons migrateurs avec des enregistrements faits avec la Cellule, devrait passer dans Des Racines et Des Ailes en 2016.

La séance est levée à 13h15.